

Feuille de route Décarbonation de la chaîne de valeur Cycle de vie du bâtiment, processus de concertation

La feuille de route Décarbonation de la chaîne de valeur Cycle de vie du bâtiment

Le Gouvernement a engagé à l'automne 2021 les travaux d'élaboration de la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC). Cette stratégie est l'outil de planification de la décarbonation profonde et systémique de notre société que nous impose l'urgence climatique. Ces travaux aboutiront en 2024 avec l'adoption des nouveaux documents de planification en matière d'énergie et de climat (PNACC-3, SNBC-3, PPE-3 qui couvrira la période 2024-2033).

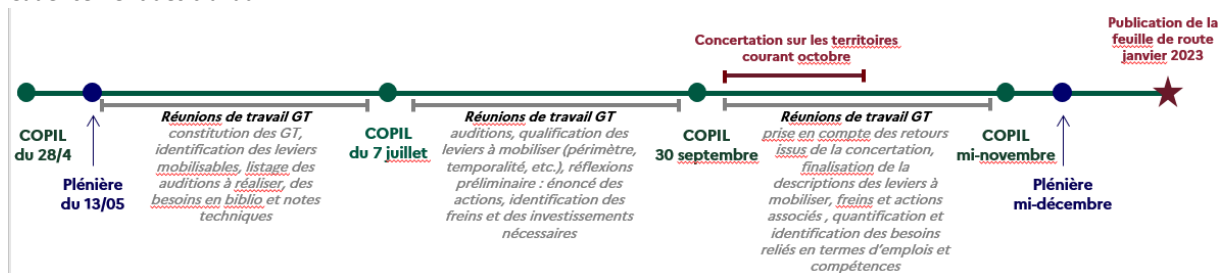
Ces travaux sont menés en concertation renforcée avec le grand public, les experts sectoriels, les collectivités territoriales et les acteurs économiques. En particulier, l'article 301 de la loi climat et résilience prévoit l'élaboration d'ici le 1er janvier 2023, pour chaque secteur fortement émetteur de GES, d'une feuille de route, établie conjointement par les représentants des filières économiques, le Gouvernement et les représentants des collectivités territoriales.

Par lettre de mission en date du 10 mai 2022, la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili et la ministre déléguée chargée du Logement Emmanuelle Wargon ont chargé le Plan Bâtiment Durable de co-présider, aux côtés du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et de la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), le comité de pilotage de la Feuille de route « Décarbonation de la chaîne de valeur cycle de vie du bâtiment » qui réunira l'ensemble des acteurs du secteur tout au long de l'année 2022. Cette feuille de route devra être établie avant le 1er janvier 2023 et contribuera à alimenter l'élaboration de la future SFEC ainsi que les dispositifs d'accompagnement de la transition écologique, tels que le plan France 2030.

Les travaux d'élaboration de la feuille de route ont débuté à la fin du mois d'avril 2022 et ont été organisés selon quatre groupes de travail thématiques qui sont encadrés par des acteurs de la filière, désignés par les co-présidents :

- GT 1 : Composants des ouvrages, encadré par le Contrat Stratégique de la Filière - Industries pour la Construction (CSF IPC) et l'Union sociale pour l'habitat (USH)
- GT 2 : Construction neuve, encadré par la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Fédération Syntec
- GT 3 : Rénovation du parc existant, encadré par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA)
- GT 4 : Exploitation et usage des bâtiments dans leur environnement, encadré par la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) et la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC)

Cadencement des travaux



Depuis la séance plénière de lancement des travaux qui s'est tenue le 13 mai, ces quatre groupes travaillent avec les acteurs de la filière à identifier les leviers à même de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la chaîne de valeur. Cette première phase des travaux s'est clôturée à l'occasion du COPIL du 7 juillet, laissant place à un travail de hiérarchisation et de qualification des leviers (périmètre, temporalité, etc.), de déclinaison de ces leviers en actions opérationnelles, d'identification des possibles freins à lever, d'estimation des gains en termes d'émission, des effets sur l'emploi et des éventuelles évolutions de compétences ainsi que de formulation de propositions d'évolution des politiques publiques permettant leur mise en œuvre. Cette phase sera nourrie à l'automne 2022 par une large concertation territoriale.

Les résultats de ces travaux seront présentés en plénière courant décembre 2022 puis déclinés en feuille de route au 1er janvier 2023, date fixée par l'article 301 de la loi climat et résilience.

Concertation territoriale :

Le processus de concertation relatif aux travaux de rédaction de la Feuille de route est piloté par le Plan Bâtiment Durable a été **lancé le 3 octobre sur le salon Batimat, lors de l'Assemblée Générale du Plan Bâtiment Durable en présence de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires** et se déroulera durant le mois d'octobre.

Une première liste de leviers de décarbonation à mettre en place pour atteindre les objectifs, élaborée par les acteurs des filières économiques eux-mêmes, sera soumise à la concertation, ouvrant un dialogue entre l'ensemble des acteurs afin de faire émerger une vision de la décarbonation. Ces temps d'échange permettront l'identification des freins opérationnels au déploiement de certains leviers, d'identifier les actions communes à mettre en place pour les décliner et engager la trajectoire de transition de la chaîne de valeur ou encore estimer les conséquences en termes d'emploi et de compétence à y associer

Ces événements seront ouverts à tous et feront l'objet d'une large communication à l'échelle nationale, portée par le Plan Bâtiment Durable, le CSTB et la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, et à l'échelle territoriale, co-portée avec les partenaires susmentionnés.

En plus des temps d'échange au cours des séances, un formulaire de contribution sera adressé à l'ensemble des participants afin d'offrir un espace d'expression à ceux qui n'auraient pas eu la possibilité de prendre la parole durant le temps dédié.

L'ensemble de ces contributions (orales et écrites) seront retranscrites, rendues publiques, et feront l'objet d'une synthèse qui sera revue par les membres du COPIL et transmise aux rapporteurs des 4 groupes de travail afin de nourrir leurs travaux.

Calendrier prévisionnel et partenaires :

Ce processus de concertation fera l'objet d'événements répartis sur l'ensemble du territoire, co-portés par des acteurs territoriaux représentatifs de la diversité des parties-prenantes de la chaîne de valeur cycle de vie du bâtiment. Ils seront répartis sur le mois d'octobre 2022 et permettront de nourrir la troisième phase des travaux :

- **le 14 octobre à Lille, Fédération des entreprises sociales pour l'habitat (ESH), Union Régionale pour l'Habitat – Hauts-de-France**

Palais des congrès,
9h30-12h30, accueil café à partir de 9h

- **le 18 octobre à Lyon, journée de l'éco-bâtiment, Cluster Eco-Bâtiment**

Hôtel de Région de Lyon,
9h-11h, accueil café à partir de 8h30,
Journée de l'éco Bâtiment de 10h30 à 17h

- **le 25 octobre à Reims, Action Logement**

Village by CA Reims,
14h-16h30, cocktail déjeunatoire à partir de 12h30

- **le 8 novembre à Vitré, Action Coeur de Ville, Mairie de Vitré**

Salle du Belvédère,
9h00-12h00

- **le 9 novembre, Toulouse, Journée qualité construction, Plan Bâtiment Durable Occitanie**

Cinéma Véo, Colomiers, salle Christopher Nolan
14h-16h30, buffet déjeunatoire à partir de 12h30,
Journée qualité construction de 9h à 12h30, accueil café à partir de 8h30